



ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Loi n°99-471 du 8 juin 1999 tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeuble contre les termites et autres insectes xylophages.

Etabli en respect de la norme NF P 03-201

Propriétaire : COMMUN DE BRIVE	Dossier : 07-350
Adresse du bien : 13 rue de l'Ile du Roi	Type : Maison
Ville : 19100 BRIVE LA GAILLARDE	Section AT n° 821

Le bien se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral du 06-12-2001, classée en zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme

Demandeur : MAIRIE DE BRIVE LA GAILLARDE
Adresse : BP 80 433
Ville: 19312 BRIVE CEDEX

Opérateur de diagnostic : MICHELEAU Jean-Marie	Assurance : "ALLIANZ" N° 55940072
N° certificat de qualification : 8050939	<i>Organisme de qualification accrédité par le COFRAC :</i>
Date d'obtention : 14-08-2017	BUREAU VERITAS CERTIFICATION
	60, av du Général de Gaulle - 92046 Paris La Défense

Nombre de niveaux au dessous du sol :	0
Nombre de niveaux au dessus du sol :	2

IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments & parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation
Garage	Porte, fenêtre(bois), sol(béton), murs(pierre), plafond(briques, béton)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Entrée - 1° étage	Porte(bois), sol, plinthes(carrelage), murs(p. peint), plafond(peinture)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Cuisine	Porte, fenêtre(bois), volets(métal), sol, plinthes(carrelage), murs, plafond(peinture)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Séjour	Porte, fenêtre(bois), volets(métal), sol(parquet), plinthes(bois), murs(p. peint), plafond(peinture)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Deux chambres	Porte, fenêtre(bois), volets(métal), sol(parquet), plinthes(bois), murs(p. peint), plafond(peinture)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.
Douche & Wc	Porte, fenêtre(bois), sol, murs(carrelage), plafond(peinture)	Absence d'indice caractéristique de présence de termites.



CATEGORIES DE TERMITES EN CAUSE :

Néant

IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES)

N' AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION :

Combles : Inaccessible matériellement le jour de la visite.

IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D' OUVRAGES ET ELEMENTS

QUI N' ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION :

Solivage des bois de structure entre les niveaux, non accessibles, caché par les plafonds en plâtre & brique.

MOYENS D' INVESTIGATION UTILISES :

Sondage sur le bâti, se limitant aux pathologies des bois d'œuvre de l'ensemble immobilier, sur les parties visibles, accessibles depuis l'intérieur des constructions le jour du contrôle, sans démolition, dégradations lourdes, sans manutention d'objets lourds, encombrants, sans déplacement de meubles, appareils électroménager, sans dépose de revêtements de murs, sol ou faux plafonds. Avec : lampe, poinçon, échelle...

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L' intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux

CONSTATATIONS DIVERSES

Absence d'indices d'infestation de termites aux abords immédiats du bâtiment

NOTE :

Conformément à l'article L 133-6 du livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable six mois à compter de ce jour.

Nota 1 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: Conformément à l'article L271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 3: le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
BUREAU VERITAS CERTIFICATION - 60, av du Général de Gaulle - 92046 Paris La Défense

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

CACHET DE L' ENTREPRISE

Signature

Visite effectuée le : **29/07/2019**

Fait à **Voutezac** le: **29/07/2019**
Opérateur : **MICHELEAU Jean-Marie**